



RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 02310

Numéro SIREN : 832 510 598

Nom ou dénomination : A.R.K. CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2017 sous le numéro de dépôt 11186

A.R.K. Conseil
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 31 Bd Dubouchage
06000 Nice
Société en cours de constitution

Le soussigné :

Associé unique personne physique

M. KALOSTYAN Ari

Demeurant à 142 Chemin du Golfan 06200 NICE

Né le 13 avril 1975 à ISTANBUL (TURQUIE)

De nationalité Française,

a désigné, à l'issue de la signature des statuts de la Société A.R.K. Conseil, le premier président de la Société, conformément à l'article 28 des statuts de ladite société.

I – Nomination du président

Le soussigné nomme en qualité de président de la Société :

M. KALOSTYAN Ari demeurant à 142 Chemin du Golfan 06200 NICE pour une durée indéterminée, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au à l'article 28 des statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à NICE

Le 2 Octobre 2017

Signature de l'associé unique

Ari KALOSTYAN

